

ABONNEMENT. La Haye. Provinces. 26 fl. 30 fl. 14 16 7 8

JOURNAL DE LA HAYE.

BUREAU DE LA REDACTION. La Haye. Derrière le Prince-Orléans. BUREAU POUR L'ABONNEMENT et les annonces. Chez M. Van Weelden, Libraire, Spui, à La Haye.

LA HAYE 1<sup>er</sup> Juin.

Le général de cavalerie aide de camp général comte Orloff. L'aide-de-camp général Adlerberg. L'aide-de-camp de l'empereur prince Wasiliskoff. L'aide-de-camp de S. A. I. le grand-duc-heritier, capitaine en second Adlerberg. Le conseiller-d'état actuel Reinhold, médecin ordinaire de S. M. Le conseiller-d'état Peicker.

Le projet de loi sur la conversion ou le remboursement d'une partie de la dette nationale, ayant été examiné en sections par la seconde chambre des Etats-Généraux, a obtenu en général un accueil favorable.

Elections provinciales en Belgique.

Le Journal de Bruxelles publie un article qui se trouve plus bas. Sa reproduction dans notre feuille, est la meilleure réponse à l'injuste reproche, d'avoir commis une erreur volontaire.

En général, les journaux belges ont bien des fois enregistré les fautes, les mauvaises nouvelles, les crimes et les horreurs de toute espèce, que d'apprendre à leurs lecteurs ce qui est à l'avantage des gouvernements ou à l'honneur de l'humanité.

Le Leydsche Courant, en annonçant l'arrivée de l'empereur de Russie, ajoute, que le Journal de La Haye paraît avoir été mal informé, en publiant que ce souverain n'aurait pas quitté cette année.

Nous ferons remarquer à la gazette de Leyde, que cette conséquence n'est pas logique. De ce que l'empereur avait arrêté d'abord de ne pas voyager cette année, il ne s'ensuivait nullement, qu'aucun événement imprévu ne pût apporter un changement à cette résolution.

Nous avons donc pu être informés très exactement des intentions de l'empereur, à certaine époque. Les journaux anglais qui avaient d'abord annoncé l'arrivée de ce prince, ont eux-mêmes dit plus tard, que le voyage était ajourné à l'année prochaine, ainsi que c'était réellement le cas.

Tout ce que l'on peut rigoureusement inférer de l'arrivée imprévue de l'empereur, c'est que S. M. n'a pas jugé convenable d'informer les Gazettes, pour qu'on le trompât en Europe, du changement qui venait de s'opérer dans ses projets primitifs.

Vraiment! ce monarque n'a aucun égard pour la presse périodique. Le projet de loi sur la conversion ou le remboursement d'une partie de la dette nationale, ayant été examiné en sections par la seconde chambre des Etats-Généraux, a obtenu en général un accueil favorable.

Elections provinciales en Belgique.

Le Journal de Bruxelles publie un article qui se trouve plus bas. Sa reproduction dans notre feuille, est la meilleure réponse à l'injuste reproche, d'avoir commis une erreur volontaire.

Dans un article subséquent, le Journal de Bruxelles prétend que nous critiquons les institutions de la Belgique, parce que nous avons dit: «Voilà ce que c'est que les élections directes!»

Plusieurs jours étaient écoulés, sans que nous cherchions la marquise à Saint-Denis. Dominique, interrogé par elle, lui avait répondu, par l'ordre de son maître, qu'il avait conduit Mlle Chevasu chez Mme Grenier, et qu'aucun incident digne d'être rapporté n'était survenu le long du trajet.

prôner des institutions, auxquelles le peuple, l'exemple de Gand le prouve, se montre lui-même si indifférent. Au demeurant, nous ne serions que de vains écrivains de système dont il s'agit, qu'il nous suffirait du dernier paragraphe de l'article du Journal de Bruxelles, pour achever et consolider notre antipathie.

Voici l'article de la feuille belge: Nous sommes aujourd'hui le résultat de toutes les élections provinciales. Ce résultat n'était encore qu'imparfaitement constaté, car on n'avait exclu qu'un seul canton, celui de Louvain, qui n'avait pas encore répondu à son attente.

La passion a donc triomphé dans quelques cantons; loin de vouloir nous faire illusion à cet égard, nous appelons l'attention de tous les hommes sérieux sur les fâcheuses tendances qu'on cherche à imprimer aux élections provinciales et communales.

Pour en revenir à la journée du 27 mai, n'est-il pas triste de voir l'homme électoral en vahie par ce que la passion politique a de plus déplorable et de plus dégradant, par l'intimidation, par l'injure, par la calomnie? Dans quelques localités le parti remnant en est venu à exclure les candidats suspects de modération, et dont le seul crime est de ne pas vouloir participer à un système d'agitation largement organisé et suivi avec persévérance.

En général, les journaux belges ont bien des fois enregistré les fautes, les mauvaises nouvelles, les crimes et les horreurs de toute espèce, que d'apprendre à leurs lecteurs ce qui est à l'avantage des gouvernements ou à l'honneur de l'humanité.

Voici quelques nouveaux détails à ce sujet que nous emprun-

Bulletin du Journal de La Haye. — 1<sup>er</sup> juin 1844.

UN HOMME SÉRIEX. (1)

Plusieurs jours étaient écoulés, sans que nous cherchions la marquise à Saint-Denis. Dominique, interrogé par elle, lui avait répondu, par l'ordre de son maître, qu'il avait conduit Mlle Chevasu chez Mme Grenier, et qu'aucun incident digne d'être rapporté n'était survenu le long du trajet.

époux virent entrer pâle, défait et presque hors de lui, M. Chevasu, si coupable d'ordinaire.

— Passons dans votre chambre, dit-il à sa sœur d'une voix altérée, et surtout, ajouta-t-il tout bas, qu'aucun de vos domestiques ne puisse nous entendre. Mme de Pontailly se leva, inquiète, malgré son égoïsme, de l'état où elle voyait son frère; le vieillard en fit autant, et tous trois passèrent dans un petit parloir attenant à la chambre à coucher de la marquise.

l'abattement que cause souvent le chagrin l'immobilité de son attitude. Mme Pontailly enfin réfléchissait profondément, tout en ayant l'air d'écouter avec sympathie les déclamations de son frère: une tristesse officielle était peinte sur son visage, mais ses pensées secrètes donnaient un démenti formel à ce simulacre d'affliction.

— J'ai eu tort d'accuser Dornier de lâcheté, se disait-elle, il a agi. Son absence, le départ de Dominique, la disparition d'Henriette, tout s'accorde. Plus de doute, je suis vengée! — Un seul homme a pu se rendre coupable d'un tel attentat, s'écria tout à coup M. Chevasu: c'est cet infâme Moréal!

(1) Voir le Journal de La Haye d'hier.



du Texas, qui est un pays à esclaves, et qui a une étendue grande pour en former cinq ou six états méridionaux, et qui est au midi (à esclaves) une majorité de dix à quinze voix au sénat, où chaque état est représenté par deux membres. Avant qu'il ne fut question de l'annexion du Texas, ces états avaient déjà formé le dessein de se faire une majorité au sénat en divisant en deux parties deux de leurs états : la Floride et le Tennessee, ce qui leur eût donné quatre représentants de plus au sénat.

L'auteur de la lettre qui précède, ne savait pas encore lorsqu'il l'écrivit, que le traité est basé sur cette stipulation, que le Texas ne fera partie de l'Union que comme territoire et non comme état. — Il termine son intéressant article en disant qu'en cas de refus de la part du Sénat de ratifier le traité, il n'y a eu de convenu que le Texas, demanderait à être annexé à l'Union comme territoire, jusqu'à décision ultérieure. Il mentionne ensuite les prétendus droits des Etats-Unis sur la possession du Texas; c'est-à-dire, comme nous l'avons déjà rapporté dans un de nos numéros précédents la transaction qui eut lieu en 1803 entre les Etats-Unis et la France, aux fins de céder aux premiers, pour la somme de 12 millions de dollars la Louisiane occidentale. Or, les Etats-Unis soutiennent que le Texas ainsi que Toulouze faisaient partie de l'ancien territoire de la Louisiane acquise en 1803.

Le correspondant de la Gazette Universelle d'Augsbourg continue en disant que ce manège de conventions entre les gouvernements de Texas et de l'Union, porte la question de l'annexion devant le tribunal de l'opinion publique, et qu'il en résultera probablement un conflit d'avis partagés. On se rappellera, du reste, que nous avons démontré dans notre numéro du 22 mai, que la prétention des Etats-Unis fondée sur le traité de 1803 n'est plus de saison aujourd'hui, par suite du traité du 22 février 1819 entre l'Union-Américaine et l'Espagne, traité qui assigne pour ligne limitrophe entre les deux Etats la rivière Sabine. Ce qui impliquait de la part des Etats-Unis une renonciation formelle à tout droit au territoire du Texas, qu'ils auraient pu faire valoir en vertu du traité de 1803. Le traité de 1819 semble être inconnu au correspondant de la Gazette d'Augsbourg.

### Nouvelles des Etats-Unis.

Nous recevons d'importantes nouvelles de l'Amérique du Nord. Le comité des affaires étrangères a fait son rapport au Sénat, au sujet de la question de l'annexion du Texas aux Etats-Unis. Le comité propose ou l'ajournement indéfini de la question, ou la non ratification du traité. Les séances du congrès ont été ajournées au 17 du mois prochain.

Le projet de loi sur la modification du tarif actuel a été mis à l'ordre du jour, dans la séance de la chambre des représentants du 10 de ce mois, mais la motion de la prise en considération a été rejetée par 103 voix contre 99. Comme c'est la seconde fois que cette question a essayé d'échouer, on pense qu'on renoncera à la soumettre de nouveau à une décision.

Une sédition a eu lieu à Philadelphia, et le peuple a été pendant trois jours maître de la ville. Seize hommes ont perdu la vie dans la mêlée et une vingtaine d'autres ont été grièvement blessés. Les désordres ont été causés, dit-on, parce que des Irlandais catholiques auraient troublé une réunion publique composée de personnes qui ont formé une association sous le nom d'Américains indigènes.

On prétend que les Irlandais auraient tiré sur les Américains. La vengeance a été terrible; deux chapelles catholiques ont été brûlées en cendres et le feu s'étant communiqué aux maisons voisines, une cinquantaine de maisons sont devenues la proie des flammes. La force armée et la police n'ont pas fait de grands efforts pour réprimer les désordres.

M. H. Clay a été élu par Baltimore, candidat pour la présidence. On dit que M. Van Buren a peu de chances d'être élu président.

### Nouvelles de Cuba.

Havane, 14 avril. L'instruction relative à la grande conspiration de noirs, récemment découverte dans l'île de Cuba, se poursuit avec activité. Les mulâtres et noirs arrêtés et mis au secret ont fini par éclairer la justice, et il est aujourd'hui malheureusement bien reconnu que nous venions de courir les plus grands dangers.

C'était le samedi-saint que le complot devait éclater. Le signal devait être donné par les cloches de la ville, qui, muettes pendant les jours saints, se remettent à sonner à dix heures le samedi-saint. A ce moment tous les cochers devaient être prêts, montés sur leurs chevaux, bien armés, et former à ce signal un corps de cavalerie de 3 à 400 hommes, tandis que les noirs de la campagne devaient, à la même heure, mettre le feu à toutes les habitations. Tout ce complot a été découvert par une négresse, qui, quelques jours avant, avait mis un aloès sur les traces.

Nos prisons sont trop petites; la commission militaire va ces jours-ci commencer à prononcer, et la justice qui va être faite, pour donner un exemple, nous rendra peut-être le calme. Les noirs resteront-ils tranquilles? Jugez de notre position. De nombreux cas d'empoisonnement ayant eu lieu ces jours derniers, nous sommes dans des craintes continuelles; avant de manger les plats servis sur des tables, nous nous voyons forcés d'appliquer en notre présence nos cuisiniers à en manger avant nous, pour pouvoir être certains que nous pouvons faire de même sans crainte.

Notre capitaine-général montre beaucoup de fermeté; ordre vient d'être donné à tous les noirs libres de sortir de l'île; et de ne plus se présenter sur Saint-Domingue ou la Jamaïque.

### Nouvelles de Turquie.

Constantinople, 13 mai. Les affaires deviennent de plus en plus menaçantes, toute la province est en révolte, et des bandes se sont concentrées en grands corps qui répandent partout la frayeur et la destruction. D'après les dernières nouvelles, la ville de Souda a été attaquée par 15,000 Albanais et le siège a été bloqué. Ali-Bey venait avec 5,000 hommes au secours de la ville; après un combat acharné, il rompit les rangs des Albanais et pénétra dans la ville. Les soldats turcs furent battus avec courage; ils ont laissé sur la place 800 hommes et Ali-Bey. Malgré l'augmentation de la garnison, les Albanais continuent constamment la ville. Hussein Pacha, qui était entré avec 5,000 hommes dans l'Albanie, a perdu beaucoup de monde; il fut obligé de se retirer à

Monastir, la place d'armes principale de l'armée turque sous les ordres du séraskier de la Romélie.

Un autre corps turc avait réussi à occuper les défilés de Ke-preh, ce qui empêche les communications entre les montagnes et les vallées. Aegripalankta, ville en Romélie, entre Uskup et Gysten, où il n'y avait pas de garnison turque, fut prise et pillée par les Albanais. Ils ont, dit-on, massacré plus de 1,000 chrétiens. Cette semaine, un régiment d'infanterie, fort de 3,800 hommes, s'est mis en marche de Constantinople à Monastir. On assure que M. de Titoff a conseillé à la Porte d'armer les chrétiens et de les employer contre les Albanais.

On écrit de Monténégro, 14 mai. Immédiatement après son arrivée à Cetinje, le vladika de Monténégro a adressé une lettre au pacha de Soutari, dans laquelle, s'appuyant sur les instructions qu'il a reçues de Vienne de se mettre sur un pied amical avec les Turcs, il somme le pacha de conclure avec lui un traité de paix dans les formes, ajoutant que lui (le pacha) aura reçu de Constantinople des instructions semblables. Le pacha a répondu avec insolence qu'un ordre pareil ne lui était pas parvenu; qu'au reste, il avait l'intention de tenter encore une expédition contre le Monténégro et qu'il espérait répondre de bouche à Cetinje même aux autres points de sa lettre. Ainsi il est probable que les hostilités vont recommencer dans cette partie de la Turquie.

Omer Djemal Effendi, parti il y a quelque temps pour Tunis en qualité de commissaire de la Porte, est revenu de sa mission, apportant la nouvelle que les différends entre le dey et la cour de Sardaigne étaient entièrement aplatis.

Nous croyons savoir que les membres de l'ancien comité philhellène, témoins de la désorganisation de la Turquie, ont le projet de se reconstituer à Paris et à Londres pour pousser à l'agrandissement de la Grèce.

On prétend même que c'est afin de pouvoir librement agir dans ce sens que le général Coletti a refusé de faire partie du nouveau ministère grec.

Jamais, en effet, situation ne fut plus propre à encourager toutes les espérances. La Porte-Ottomane est à la merci d'un enfant, d'une femme et d'un favori; la vieille barbarie se restaure, l'anarchie est à son comble, et l'Europe, sous prétexte de respecter l'indépendance de l'empire, se renferme dans une inaction respectueuse qui habile l'accomplissement des destinées. (Gazette Française.)

### Nouvelles d'Italie.

Rome, 18 mai.

Le pape a renoncé, dit-on, pour le moment, à faire une tournée à Terracina ou à Civita-Vecchia. Par contre, le cardinal secrétaire d'état Lambruschini, évêque de Sabine, s'est rendu pour quelques jours à l'abbaye de Tarfa.

Le consistoire annoncé pour ce mois est ajourné. On dit que le comte d'Ontremont, ministre de Belgique près le St-Siège, ne viendra pas à son poste; et il en faut croire des bruits qui circulent dans la haute société, il aurait envoyé de Florence sa démission à son gouvernement.

On écrit de Naples, le 15 mai : M. le baron de Rothschild, de notre ville, a la libéralité de qu'il nous sommes en grande partie redevables des douze salles d'asile d'enfants qui existent actuellement à Naples, vient d'accorder un nouveau bienfait à ces utiles établissements. Il a mis à la disposition de la direction générale des salles d'asile la somme de 10,000 ducats, destinée à la fondation d'une école primaire auprès de chacune d'elles.

### Affaires de Suisse.

Un bulletin extraordinaire que, sous la date du 24 courant, publie la Gazette d'Etat de Lucerne, et qui vient de nous parvenir, donne sur les affaires du Valais les renseignements suivants :

Le pont de Riddes (qui a coûté 30,000 fr. de Suisse, 45,000 fr. de France), a été entièrement brûlé, le 20, par les rebelles. Le 21, au matin, l'on s'occupa de le remplacer par une construction provisoire; les troupes purent le passer, par petits détachements, le même soir. La colonne de gauche, après avoir culbuté un détachement de rebelles, rejoignit, dans la soirée, le gros du corps des Haut-Valaisans. Le 22, s'opéra la jonction de toutes ses forces. L'aile droite, après avoir occupé Saxon, lieu du domicile du chef des insurgés (Maurice Bernandin), s'était portée sur Saint-Maurice; aucun ennemi ne s'était montré en armes dans cette direction. Martigny, autre centre de la rébellion, avait arboré le drapeau blanc.

Pendant que la population du Haut-Valais marchait en avant, celle de toutes les vallées latérales avaient également pris les armes. Le 21, l'on s'était battu dans la vallée d'Entremont, peuplée de 9,000 âmes; les Salvaisans, montagnards qui occupent les positions entre Martigny et Saint-Maurice, avaient coupé la retraite à un parti d'insurgés qui avaient tenté de les occuper. Trente jeunes Suisses, parmi lesquels on a reconnu deux membres du Grand-Conseil, et plusieurs officiers, avaient perdu la vie dans ce combat.

Rien n'est à craindre de la part des communes du landwehr accourus des vallées les plus escarpées. Hors des collisions armées, aucun individu n'a souffert la moindre violence. L'organisation ainsi que la subordination des troupes étaient parfaites. Chaque homme avait apporté ses munitions de guerre et ses vivres pour trois jours. Les conseils municipaux des communes avaient soin de leur envoyer, par un train de voitures régulièrement organisé, des munitions de bouche en abondance. Au reste, les troupes du gouvernement furent reçues à bras ouverts, dans les communes du Bas-Valais, charmées de se voir délivrées de l'affreuse servitude et des horribles attentats dont elles avaient eu à souffrir de la part des Jeunes-Suisses.

Le Bulletin de Lucerne se termine par ce résumé, imprimé en lettres majuscules :

« La soumission du Bas-Valais est certaine; la Jeune-Suisse est écrasée et l'ordre est rétabli. Dans ces circonstances, le conseil d'état du canton a adressé à celui de Vaud la missive suivante : Fidéles et chers Confédérés, Etant informés que le directoire fédéral vous a requis de vous mettre en mesure d'accorder l'assistance fédérale au canton du Valais, nous avons l'honneur de vous faire savoir que nous persistons dans la teneur de notre première lettre au Vorort, c'est à dire que nous restreignons à la demande de laisser vos troupes

à l'état de piquet, protestant contre tout mouvement de troupes étrangères que nous n'aurions pas nous-mêmes requis et contre toutes les conséquences qui en pourraient résulter. (Suivent les signatures.)

Cette dernière démarche est de la plus haute prudence; car le gouvernement vaudois, si l'on venait à recevoir ses troupes, pourrait bien, par le même motif qui l'avait porté à refuser l'assistance fédérale, lorsqu'il s'agissait de prévenir la guerre civile, vouloir en user aujourd'hui pour empêcher le gouvernement valaisan de laisser aux lois et à la justice leur libre exercice envers la faction que l'énergie dévouement du peuple catholique a si promptement abattue.

On écrit de Zurich, 22 mai. Mardi passé, Weiting a été transporté de sa prison à Schaffhouse, et au-delà de la frontière badoise.

### Affaires de France.

Paris, 30 mai.

Dans la suite de la discussion du projet de loi sur les crédits supplémentaires, (séance du 29) M. Thiers a attaqué le gouvernement sur la question de Montevideo, que M. Berryer n'aurait fait qu'effleurer. Il a conclu son discours en demandant la médiation immédiate de la France, dans cette affaire, de concert avec l'Angleterre, ou sans elle si elle refuse de s'en mêler; ou au moins que le blocus soit levé et interdit à Rosas. Le discours de M. Thiers a produit une longue agitation dans la chambre. M. de Mackau, qui est monté à la tribune après lui, a réfuté ses paroles en disant que M. Thiers a été victime d'une séduction, qu'il a été captivé par les rapports exagérés du docteur Varela, de Bienes-Ayres, l'ennemi le plus persévérant du gouvernement de ce pays. Le 30 il n'y a pas eu de séance, sur la proposition de M. Odilon Barrot, afin que la chambre entière pût assister aux funérailles de M. Lafitte.

Le Journal des Débats s'exprime ainsi à propos du discours de M. Thiers :

Si les étrangers lisent avec quelque attention les discours de l'opposition dans les débats de nos chambres législatives, ils ne tiennent qu'à eux de croire que la France est tombée au dernier degré de l'abaissement politique, et que le gouvernement qui préside à ses destinées la conduit, par une voie semée d'embûches, à la ruine de son honneur, de sa dignité et de ses intérêts. Tel est le sentiment que nous éprouvons aujourd'hui en attendant le discours prononcé devant la chambre des députés par M. Thiers. Pendant que M. Thiers dérolait ainsi, devant ses collègues et devant la France, le tableau des hontes de notre pays, nous rougissions, dirons-nous pour le gouvernement; nous voulons être francs, et ne pas plus déguiser notre impression que M. Thiers n'a déguisé l'animosité qui l'inspire dans ces luttes déplorables : nous rougissions pour M. Thiers et pour l'opposition.

Nous comprenons jusqu'à un certain point que l'opposition essaie de faire accroire à la France que son gouvernement redoute une guerre avec la Grande-Bretagne, et qu'il subordonne toute sa politique à cette peur. Cela est absurde; mais on conçoit que l'opposition s'attache à grossir un pareil grief. L'Angleterre est puissante, elle est notre rivale. Il y a quelque mérite à vivre avec elle sur un pied d'égalité; par d'immenses intérêts sont engagés dans son alliance, et le repos du monde y est attaché. On comprend donc que la malveillance s'applique à traverser les intentions qui, des deux côtés de la Manche, président à son accord des deux gouvernements pour leurs relations.

Tous les ministres étaient réunis hier, en conseil à Neuilly où ils avaient été mandés par le roi. Il paraît que c'est hier matin seulement, qu'il a été décidé, qu'on laisserait la garde nationale de Paris assister aux obsèques de M. J. Lafitte. Des ordres ont été expédiés en conséquence aux capitaines des compagnies les mieux notées à l'état-major.

L'autorité avait pris ce matin de grandes mesures de précaution pour s'assurer du maintien de la tranquillité publique, pendant les obsèques de M. Lafitte, et il y avait un grand déploiement de forces militaires. Dès 11 heures, l'hôtel de M. Lafitte était occupé militairement ainsi que le boulevard des Italiens par la garde municipale à cheval, par des détachements de dragons et du 2<sup>e</sup> léger. Toutes les troupes ont été consignées dans les casernes, les postes étaient doublés.

La 2<sup>e</sup> rue de la garde nationale s'était réunie dès 10 heures 1/2 rue d'Espinois, et sur la place de la Bourse.

Les deux grandes portes de l'hôtel Lafitte, rue de Provence et rue Lafitte, étaient tendues de noir. Le corps avait été exposé dans une chapelle ardente.

A midi et demi le cortège est parti de la maison mortuaire pour se rendre à St-Roch, le char était traîné par 4 chevaux richement caparaçonnés.

Les quatre points du poêle étaient tenus par MM. Dupin aîné, Arago, Beranger et Thiers. Plus de 200 députés de toutes les nuances suivaient à pied le cortège.

Nous avons compté une quarantaine de voitures de deuil. On remarquait deux voitures du roi, une voiture de Mme Adélaïde et une voiture en deuil de Mme la duchesse d'Orléans.

Il est difficile de se faire une idée de la foule qui s'était portée à ce convoi. Jamais on n'avait vu une pareille affluence de monde depuis le convoi du général Foy. Le plus religieux silence était gardé en présence de la voiture funéraire. On calcula que les étudiants qui suivaient le cortège étaient plus de 1,200.

Le convoi est arrivé à une heure à St-Roch, qui était tout tendu de noir à l'extérieur et dans toute la nef.

Le service a duré près d'une heure et demi. Le cortège s'est mis en route pour le cimetière où de nombreux discours ont dû être prononcés. On croit que MM. Beranger et Arago prendront la parole.

Le Journal des Débats croit devoir demander ce matin le bruit répandu que des permissions auraient été faites par les agents du gouvernement après la mort de M. J. Lafitte pour rechercher des papiers d'état qu'on croyait en la possession du défunt.

Le clergé de Versailles a suivi l'exemple de celui de Paris, en faisant acte d'adhésion à la déclaration de l'évêque de Versailles relative à la loi sur l'enseignement primaire. Il est à remarquer que les signatures de contact sont tous des prêtres pourvus de titres inamovibles et dont l'évêque n'a pas le droit de les priver.

Une lettre de Constantinople du 14 courant, annonce que S. M. le Sultan a exécuté une razzia pareille à celle de la Sibirie, et qu'il a fait prisonniers de 550 à 600 Kabyles, outre un très-grand nombre de tués.

Finances.

1er Déficit antérieur à 1814. fr. 87 mill.  
2e Déficit de 1815 à 1830. 143  
3e Déficit des budgets de 1840, 1841 et 1842. 155  
Après consolidation des réserves de l'amortissement jusqu'au 1er janvier 1844 et rentrée des 150 millions de titres sur le montant de 450 millions en 1844.

Ainsi, au 1er janvier 1844, la dette flottante du trésor s'élevait à la somme de 970 millions exigibles pour les trois quarts, sur les dépôts aux caisses d'épargne; sur les porteurs de valeurs du trésor négociées à court terme; par les demandes en remboursement des sommes avancées par le trésor par les comptables du trésor; maintenant, en cet état de choses, est-il concevable que le ministre des finances propose d'augmenter encore au-delà de 970 millions les engagements actuels de la dette flottante pour payer les crédits complémentaires, supplémentaires et les nouveaux déficits que vont occasionner les travaux extraordinaires des canaux, des fortifications, des réparations des ports, et enfin des 500 lieues de chemins de fer à entreprendre au compte de l'état pour les terrains, travaux d'art et de terrassements?

Affaires de Belgique.

La chambre des représentants a terminé hier la discussion de l'article 60 du tarif différentiel, et cette discussion a été terminée, comme nous l'avions pressenti, par le vote d'une disposition qui n'est qu'une véritable exagération. Non seulement l'amendement de M. Donny n'a pas été admis, mais les propositions de M. de Mevius elles-mêmes ont été laissées à l'écart. La chambre a adopté l'amendement de M. d'Hoffschmidt, qui élève de 4 francs à 4 francs le droit sur le bois brut, et de 4 francs à 11 francs le droit sur le bois scié, sans compter que d'après de nouvelles dispositions insérées dans le tarif, en ce qui concerne la construction des navires, les nouveaux droits seront augmentés de 10 p. c., et il y a en outre les 16 p. c. additionnels. Tout cela réunis, équivaudra à une surcharge de quatre cent mille francs, et de trois cent mille francs pour le cas où les navires du Nord qui importent du bois obtiendraient le bénéfice de l'assimilation aux navires nationaux.

voudrait que les droits fussent fixés à 6 f. 50 et 11 fr. au lieu de 9 fr. et 11 fr. 50.

Après avoir entendu plusieurs orateurs, la chambre a rejeté l'amendement de M. Rodenbach et adopté le chiffre de 9 fr. pour taux du droit à l'importation directe par navire belge.

Les expériences comparatives qui ont été faites par les médecins de tous les hôpitaux de Paris et par les professeurs de la faculté de médecine ont constaté la supériorité de la PATE PECTORALE de NAFÉ d'Arable sur toutes celles du même genre. Cette PATE se vend 1 fr. 25 c. la boîte et le SRAPE de NAFÉ, 2 fr. la bouteille chez M. Creman, coiffeur à La Haye.

Sorti des presses chez A. J. VAN TETROEDE, Heerenstraat 297, à La Haye.

NEDERLAND in April 1844.

DRIE GEDICHTEN: I. DE KONING. — II. HET VOLK. — III. M. F. A. VAN HALL. Bijlagen. Prix f 0.35.

FLOBILEGIUM, ou quelques pages d'un CATALOGUE de livres, objets d'art et de goût. Exposition 1844. Gérant A. J. VAN TETROEDE. Les pages de ce Florelegium contiennent quelques articles de librairie ancienne pour les bibliophiles recherchant les livres rares, et une collection riche et variée d'ouvrages modernes dignes d'être placés dans la bibliothèque de l'homme de goût; un millier des Meilleurs Romans en diverses langues. L'exposition se trouve ouverte dès 9 heures du matin jusqu'à 10 heures du soir, Heerenstraat, 297. On y trouve aussi un Magasin de Musique très-bien assorti; une collection splendide de PAPIETERIES, ALBUMS et CARTONNAGES; plusieurs portefeuilles garnis de belles ESTAMPES; quelques bons DESSINS, TABLEAUX et GRAVURES encadrées; PEINTURES SUR VERRE; etc., etc. Le tout à des prix modérés. 6412.

M. ALEXIS CHARLES, surnommé le premier bras de France. à l'honneur d'informer le public, que s'il n'a pu céder encore aux nombreuses demandes qui lui ont été faites, pour enseigner la Lutte, ce n'est que faute d'une localité convenable, cette difficulté vient d'être levée par un arrangement conclu avec le propriétaire de la Grande et Belle Salle Tivoli. En conséquence, M. Alexis Charles se propose d'ouvrir un Cours de Lutte, Chausson et autres exercices gymnastiques, qui en peu de leçons, tout en développant les forces musculaires, mettront l'homme à même, de se défendre avec avantage, contre n'importe quelle attaque, fût-elle même armée. La classe s'ouvrira par abonnement à dater de lundi 8 juin. L'on pourra prendre connaissance des conditions et souscrire à l'abonnement au local Tivoli.

EN VENTE: CHEZ LES FRÈRES VAN CLEEF.

Dictionnaire universel, méthodique et raisonné, FRANÇAIS-HOLLANDAIS, de MARINE et de DROIT MILITAIRE, rédigé d'après un nouveau plan; ou RÉPERTOIRE GÉNÉRAL de tous les termes des arts et sciences dont la connaissance est ou nécessaire ou utile à ceux que se destinent soit à la carrière de la marine, soit à celle des armées, par E. GOEVIE et H. G. JANSEN, ingénieur de la marine, un vol. complet royal in octavo de 663 pages en deux colonnes, à f 10.00. Voir l'analyse favorable que donne Le Spectateur Militaire que publie M. le major van Rijnveld au sujet de cet ouvrage. 6394.

GIROUX, rue du Coq St.-Honoré, n.º 7. COUPELLERIE DE TABLE. M. A. Giroux, vient de traiter avec la plus grande usine hydraulique de France pour la fabrication des tables et de la Couellerie de Table; et en a établi le dépôt dans ses magasins de l'entresol. Les prix sont fixés les mêmes qu'en fabrique, marqués en chiffres connus et présentent une réduction énorme sur les prix du commerce. 6413.

VINAIGRE POWELL. Ce vinaigre balsamique et aromatique est le plus agréable pour la toilette des femmes; et est un des plus puissants attritifs pour prévenir et dissiper les taches. Prix 2 fr. à la Pharmacie, rue de la Harpe, n.º 21. 6414.

SAVON THOMPSON pour blanchir les mains et entretenir le tissu de l'épiderme. 1 fr. le pain sans angle. — Crème Thompson, 24 c. le pain. Trois carrés Windsor, 1.50. Rue J.-J. Rousseau, n.º 21. 6415.

Manufactory royale de Chatellerault. DÉPOT D'ARMES. Dans l'intérêt de MM. les officiers, la manufactory vient d'établir à Paris, chez M. Godéfroy, chapelier, Place de la Bourse, 31, un dépôt d'armes de luxe et de commerce qui seront vendues suivant un tarif signé par les directeurs de la manufactory. 6416.

SUSSE F., Place de la Bourse, 31. ENCRE JOHNSON. Cette encre, d'un noir brillant et indélébile, ne jaunit jamais. Elle ne moisit pas; reste fluide et convient seule pour les plumes métalliques qu'elle n'oxide pas. 6417.

SUSSE F., Place de la Bourse, 31. PLUMES BOOKMAN, plus flexibles que les plumes d'oie et de corbeau, ces plumes conviennent pour tous les genres d'écriture et de dessin. 6418.

NAVIGATION DES PYROSCAPHES. ENTRE Amsterdam et Hambourg. En correspondance directe avec les pyroscaphes allant de Lubeck à St. Pétersbourg et vice versa. Le service se fait par les deux bateaux: Willem de Eerste et Bours van Amsterdam. Départ: d'Amsterdam, le 5, 10, 15, 20, 25 et 30; de Hambourg, le 5, 10, 15, 20, 25 et 30 de chaque mois. S'adresser au bureau de la Compagnie des Bateaux à vapeur d'Amsterdam, Buitenhof, N.º 33.

MAGASIN D'ARTICLES DE MODES POUR MESSIEURS. C. & H. MANUS SCHEERS, Korte Houtstraat, N.º 30, la maison à droite, ont l'honneur d'annoncer qu'ils viennent de recevoir un nouveau de PARIS un assortiment choisi de tout ce qu'il y a de plus élégant et de plus éminent en écharpes et cravates de satin uni et de couleur, qu'en cachemire; un grand choix de foulards des Indes; de chemises et mouchoirs de batiste avec bordures de différentes couleurs, robes de chambre, etc. Une grande partie de Gants de la fabrique de A. Privat, la Paix, N.º 18 à Paris, des cols de batiste et de toile, des bretelles, des nœuds grecs en velours et autres. Des brosses à tous les usages ainsi que savons et parfumeries et tous les autres articles nécessaires pour la toilette que des caleçons de tricots, etc. PS. On y trouve également un grand choix de meilleurs cigares.

Cours des Fonds Publics. Bourse d'Amsterdam du 31 Mai.

Table with columns: Int., COURS 30 mai., OUVERT., and various financial entries for different countries like Pays-Bas, Russie, Espagne, Autriche, France, Pologne, Brésil, Portugal.

Bourse de Paris du 30 Mai.

Table with columns: Int., COURS 29 mai., OUVERT., and various financial entries for France, Espagne, Naples, Pays-Bas, Belgique, Etats-Unis.

Bourses d'Anvers du 31 Mai.

Métalliques, 5 % ... Naples, 5 % ... Ardoins, 5 % 21 1/2 ... Dette différée ancien ... Passifs, 5 % ... Lots de Heuse, 67 1/2 ... après la Bourse (2 1/2 heures). Ardoins, 21 1/2 ... Coupons ...

DÉPART DU CHEMIN DE FER, SERVICE D'ÉTÉ, à partir du 15 août 1844. D'Amsterdam à La Haye.

Table with columns: N.º, DE LA HAYE, DE VOORSCHEUR, DE LIND, DE PIET GRENNER, DE VERBURG, DE VOORSCHEUR, DE GARLEN, DE HALWEG, DE LA HAYE, and various numerical data.